

**Championnats Scolaire des Bdr
collèges, lycées
Mercredi 03 décembre 14h15
5 parties de 2X15 Min
Récompenses et goûter pour tous !!!
Inscription gratuite**

Préinscription obligatoire avant le lundi 01 décembre

Renseignements et inscriptions:

Monsieur Laineur-Lothaire Chazeau

07.86.11.50.11

laineurchazeau@yahoo.fr

Collège Fraissinet 6, allée Fraissinet 13005 Marseille

(Métro Timone, puis impasse à droite du bâtiment abritant Casino, Lidl et Caisse d'Epargne)



I Déroulement du tournoi

**Attention tous les élèves doivent avoir au moins une licence B (scolaire) tarif 1,50€
règlement sur place, inscription gratuite, attention places limitées !!!**

Date limite inscription lundi 01 décembre 2014 à 20h30 par mail ou tél

Mercredi 03 décembre pointage de:13h15 à 14h15

Début première partie: 14h30

Remise des récompenses et goûter: 17h45

Règlement Phase départementale

3.1. Organisation

Les départements sont libres d'adopter la configuration sportive qui correspondra le mieux à leur environnement et à leur situation et qui favorisera la participation du plus grand nombre.Des phases individuelles avec éventuellement des phases par équipes peuvent être organisées par type d'établissement :

•Ecoles élémentaires et maternelles •Collèges•Lycées et lycées professionnels (facultatif, laissé à l'appréciation du CDJE)

Les modalités d'organisation spécifiques sont mises en place par le CSD sous réserve qu'il les transmette au CSA, avec copie au président de Ligue et au Délégué National aux compétitions scolaires.Cette phase doit se dérouler avant le 31 janvier, un mercredi après-midi de préférence, pour ne pas empiéter sur les autres compétitions fédérales.Chaque joueur représente son établissement. Il est souhaitable de faire apparaître le nom de l'établissement scolaire à la place de celui du club FFE qui a pris sa licence dans les documents publiés (classements, grilles américaines...)

3.2. Déroulement des rencontres

Pour cette phase, la compétition est considérée comme individuelle. Des tournois par type d'établissement sont organisés. Il est déconseillé de regrouper des joueurs provenant de 2 types d'établissements différents dans un même tournoi. En école, il peut être approprié d'organiser des tournois par catégorie d'âge (Ppo, Pou, Pup) afin de permettre aux plus jeunes de participer à une compétition qui leur laisse des chances raisonnables de gagner des parties.

La cadence de jeu est unique, soit 15mn chacun au KO ou une cadence Fisher équivalente, système suisse intégral en 5 Rondes minimum, piloté par un Arbitre Fédéral (AF3 au moins). L'organisation au niveau départemental de plusieurs tournois scolaires, sur plusieurs lieux et à différentes dates, favorise la participation du plus grand nombre.Le classement est individuel. Les départages préconisés en système suisse sont dans l'ordre le Buchholz et le cumulatif. Il est conseillé de récompenser chaque participant (ex :Echec et mat junior, médaille, diplôme ...). Un CDJE peut, après accord du Correspondant Scolaire Académique, organiser une finale départementale sur le modèle de la finale académique, dans la mesure où le nombre d'établissements s'avère trop important pour la phase académique. Cette finale permet de déterminer les équipes qualifiées pour la phase académique. En l'absence de finale départementale par équipe, un classement par établissement est établi d'après le total des points des 6 premiers garçons et des 2 premières filles d'une même école ou d'un même collège et des 4 premiers joueurs d'un même lycée.

Si une phase départementale par équipe est mise en place, il est conseillé d'adopter les règles en vigueur pour la phase académique.